

Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20200710-VD20200710-004-DE
Date de télétransmission : 15/07/2020
Date de réception préfecture : 15/07/2020

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 10 juillet 2020



MAIRIE DE DIJON

Président : M. François REBSAMEN

Secrétaire : Mme Mélanie BALSON

Membres présents : Mme Nathalie KOENDERS - M. François DESEILLE - Mme Océance CHARRET-GODARD - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Kildine BATAILLE - M. François DESEILLE - Mme Claire TOMASELLI - M. Denis HAMEAU - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Pierre PRIBETICH - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Jean-Patrick MASSON - Mme Christine MARTIN - M. Marien LOVICH I - Mme Nadjoua BELHADEF - M. Hamid EL HASSOUNI - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Antoine HOAREAU - Mme Danielle JUBAN - M. Benoît BORDAT - Mme Nuray AKPINAR-ISTIQAM - M. Jean-Philippe MOREL - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. Christophe BERTHIER - Mme Françoise TENENBAUM - M. Georges MEZUI - Mme Laurence FAVIER - M. Massar N'DIAYE - Mme Lydie PFANDER-MENY - M. Jean-François COURGEY - Mme Ludmila MONTEIRO - M. David HAEGY - Mme Delphine BLAYA - M. Joël MEKHANTAR - Mme Marie-Odile CHOLLET - M. Vincent TESTORI - M. Jean-Paul DURAND - Mme Nora EL MESDADI - M. Franck LEHENOFF - Mme Catherine DU TERTRE - M. Bassir AMIRI - M. Emmanuel BICHOT - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Stéphane CHEVALIER - Mme Céline RENAUD - M. Laurent BOURGUIGNAT - M. Bruno DAVID - Mme Laurence GERBET - M. Axel SIBERT - Mme Claire VUILLEMIN - Mme Stéphanie MODDE - M. Olivier MULLER - Mme Karine HUON-SAVINA - M. Patrice CHÂTEAU - Mme Catherine HERVIEU - M. Fabien ROBERT - M. Henri-Bénigne DE VREGILLE

OBJET DE LA DELIBERATION

Crise sanitaire – Mesures économiques - Soutien aux professionnels intervenant sur l'espace public

Mesdames Belhadef et Martin-Gendre exposent :

Mesdames, Messieurs,

L'objet du rapport est de soumettre à l'approbation du Conseil Municipal des mesures économiques en lien avec certaines activités sur l'espace public mises en difficulté par l'état d'urgence sanitaire.

Dans la continuité des délibérations du 28 mai 2020, en soutien notamment aux professionnels du commerce et de la restauration, des autorisations complémentaires ont été accordées afin d'étendre temporairement les terrasses pendant l'été 2020. Ainsi, il convient de prévoir l'exonération des droits d'installation et des droits de voirie relatives à ces extensions pour l'année 2020.

Par ailleurs, les professionnels du secteur de la construction sollicitent des autorisations d'occupation de l'espace public pour diverses installations de chantier comme les palissades, les échaudages, les bennes, les lignes électriques provisoires, etc.

Ces autorisations, délivrées par arrêté municipal, prévoient le paiement d'une redevance facturée en fonction du nombre de jours et de la surface d'implantation de ces équipements.

Ainsi, dans la poursuite des délibérations du conseil municipal du 28 mai 2020, je vous propose une mesure complémentaire d'exonération, sur les six premiers mois de l'année, des droits d'occupation du domaine public relatifs à l'installation des chantiers.

Enfin, la société CITIZ propose la location de véhicules d'autopartage. Ces véhicules, stationnés sur l'espace public, font également l'objet d'une redevance annuelle pour les places occupées, dont je vous propose également l'exonération pour la période de janvier à juin 2020.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider l'exonération totale des droits d'installation et des redevances d'occupation du domaine public relative aux extensions temporaires de terrasse autorisées pour l'année 2020,
- décider l'exonération totale des redevances d'occupation du domaine public relative à l'installation des chantiers pour la période de janvier à juin 2020,
- décider l'exonération totale de redevance d'occupation du domaine public relative au stationnement des véhicules d'autopartage pour la période de janvier à juin 2020,
- m'autoriser à signer tous actes à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ